



FÊTE DU
VÉLO



20^{1^{er}} AU
10 JUIN 19

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLOTURISME

feteduvelo.fr

UNE FÊTE DU VÉLO POURQUOI ?

Renouvelée chaque année avec toujours plus de succès, la Fête du Vélo a pour but de se rassembler partout en France pour partager de bons moments autour du vélo et faire découvrir cette belle activité au plus grand nombre !

En 2019, la Fête du vélo vous donne rendez-vous du 1^{er} au 10 juin !

Depuis 23 ans, la Fête du Vélo est un rendez-vous très attendu chaque année par les amoureux du vélo et ceux qui souhaitent découvrir cette pratique ! Durant toute une semaine, sur l'ensemble du territoire français, chaque club de cyclotourisme ou tout autre organisateur peut proposer une animation gratuite autour du vélo pour participer, chacun à son niveau, à cette grande fête !

Les possibilités sont nombreuses : une randonnée thématique, un circuit découverte, des visites de la ville à vélo, des balades nocturnes, des jeux ou des ateliers thématiques...

La Fête du vélo est un beau moment de partage : c'est l'occasion de faire découvrir notre belle activité en toute convivialité, de faire de belles rencontres !

En ville ou à la campagne, dans les écoles, entre amis ou en famille, chacun pourra profiter de la fête gratuitement, où qu'il soit et quel que soit son âge ou son niveau !

“ La formule idéale pour sensibiliser petits et grands à la pratique du vélo et faire de nouveaux adeptes ? C'est une immersion totale avec des journées découvertes, des randonnées à vélo et des animations gratuites et ouvertes à tous. Proposez vos initiatives et partagez votre passion en ouvrant vos portes à ceux qui souhaitent la découvrir !

Et comme chaque année, la Fédération vous accompagne pour l'organisation de votre événement. Je vous souhaite de belles randonnées, de belles rencontres et une excellente Fête du vélo !”

Martine Cano,
présidente de la Fédération française de cyclotourisme



QUAND ?

Du 1^{er} au 10 juin 2019

Vous choisissez le ou les jours qui vous conviennent pour organiser votre événement durant cette période !

OÙ ?

Dans toute la France !

DATE LIMITE D'INSCRIPTION ?

Pour recevoir votre kit de communication, votre événement doit être inscrit **avant le 29 mars 2019**.

Après cette date, les inscriptions restent possibles : votre événement sera visible sur le site, mais vous ne recevrez pas de kit de communication.

QUI PEUT ORGANISER ?

Tout le monde peut proposer une animation ! Seule condition : l'événement doit être gratuit pour tous et ouvert aux débutants.

- Les clubs et comités de cyclotourisme affiliés à la Fédération française de cyclotourisme.
- Les collectivités territoriales et établissements touristiques.
- Les associations locales, sportives et culturelles.
- Les hébergeurs (villages et résidences de vacances, campings...).
- Les magasins et ateliers de vélo.
- Des sites culturels ou touristiques.

INFO S PRATIQUES

UN SITE DÉDIÉ À L'ÉVÉNEMENT

www.feteduvelo.fr

Ce site regroupe tous les événements de la Fête du vélo, offrant ainsi une grande visibilité et permettant de trouver une animation près de soi en quelques clics.

NOUVEAU !

Une fois votre événement enregistré, vous aurez accès à votre **Espace organisateur**, où vous pourrez télécharger tous les éléments de promotion (bloc-marque, bannières, dossier de presse, visuels) et modifier si besoin les informations liées à votre manifestation.



COMMENT PARTICIPER INSCRIRE UN ÉVÉNEMENT

Vous êtes un club ou comité de cyclotourisme ?

Inscrivez votre événement au calendrier national *Où Irons-Nous ?* dans votre Espace fédéral : www.ffcyclo.org
Dès validation, il sera visible sur le site www.feteduvelo.fr et vous accéderez à votre compte Organisateur.

ATTENTION

Pour que votre événement soit bien pris en compte,
n'oubliez pas de sélectionner le type d'événement " Fête du vélo ".

Les inscriptions sur le calendrier sont ouvertes jusqu'au 29 mars 2019.
Au-delà de cette date, le club organisateur ne pourra plus recevoir le kit de communication.

La Fédération vous accompagne !

AVANT L'ÉVÉNEMENT

- Vous aurez accès à l'ensemble des éléments de promotion à télécharger depuis le site feteduvelo.fr
- Vous recevrez gratuitement un kit de communication Fête du vélo (pour toute inscription avant le 29 mars).
- L'assurance pour cet événement est gratuite.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

Après envoi de votre fiche bilan dûment remplie, vous recevrez une dotation financière de 100 €.



Pour les autres organisateurs

DEUX POSSIBILITÉS

- 1 Contactez un club pour co-organiser un événement.
La liste des clubs est disponible sur www.ffvelo.fr / **Où et quand pratiquer**
- 2 Ou inscrivez votre événement sur le site via le formulaire dédié :
www.feteduvelo.fr / **Je veux organiser**

Votre événement sera alors visible sur le site feteduvelo.fr et vous accéderez à votre compte organisateur pour télécharger les visuels et éléments de visibilité de la Fête du vélo.

Le Kit communication

Pour 100 €, la Fédération française de cyclotourisme met à votre disposition un kit de communication incluant divers éléments de promotion (affiches, flyers, banderole, documents de sensibilisation, goodies). Pour en bénéficier, n'oubliez pas de cocher la case " Kit communication " lors de votre inscription, de renseigner l'adresse complète d'envoi et d'envoyer votre règlement par chèque au siège de la Fédération.

ATTENTION, pour recevoir ce kit, votre événement doit être inscrit avant le 29 mars 2019.



QUELQUES CONSEILS

Avant l'événement

- ✓ Le bloc-marque Fête du vélo doit figurer sur l'ensemble de vos supports liés à l'événement.
- ✓ N'oubliez pas d'indiquer la date, l'heure, le lieu exact de votre événement et un contact de référence (adresse-mail et/ou téléphone) sur l'ensemble de vos supports de communication.
- ✓ N'hésitez pas à utiliser le kit communication Fête du vélo pour bénéficier d'une image nationale et pour renforcer votre communication.
- ✓ Pensez à communiquer aussi sur votre site Internet et sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook, qui vous apporte une grande visibilité. N'hésitez pas à suivre la page Facebook Fête du vélo pour relayer vos publications !
- ✓ Demandez en amont toutes les autorisations administratives et faites les déclarations nécessaires auprès de votre mairie et/ou préfecture.
- ✓ Vérifiez que votre événement est bien couvert par votre assurance (gratuite pour les clubs affiliés).
- ✓ Commencez à diffuser vos affiches et flyers entre un mois et 15 jours avant l'événement.

Pour éviter les imprévus et mauvaises surprises, précisez bien lors de votre communication si le prêt de vélos et/ou casques est possible ou si les participants doivent venir équipés. N'hésitez pas à vous rapprocher de loueurs ou vendeurs de vélos afin de proposer une solution aux participants le cas échéant.



Le jour de l'événement

DEUX POSSIBILITÉS

- ✓ Réservez un accueil convivial aux participants, toujours avec le sourire et une petite attention dont ils pourront se souvenir ! Par exemple un petit déjeuner, une collation, des bonbons pour les enfants ou un cadeau en souvenir de l'événement.
- ✓ Prévoyez une fiche d'inscription pour recueillir le nombre de participants et leurs coordonnées pour garder contact et les convier à vos prochains événements.
- ✓ Facilitez la prise de licence à la Fédération sur place : distribuez ou laissez à disposition des bulletins d'adhésion pour les participants non licenciés, et invitez-les à rejoindre votre club !
- ✓ Pour laisser un souvenir mémorable aux enfants, n'oubliez pas de leur remettre le diplôme Fête du vélo disponible dans votre kit de communication !
- ✓ N'hésitez pas à faire connaître vos futurs événements ! Vous pouvez pour cela distribuer le calendrier de votre club ou un flyer invitant à vous rejoindre à votre prochaine sortie.
- ✓ Rappelez les consignes de sécurité avant le départ de la randonnée et donnez toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'événement.
- ✓ Lors de votre randonnée à vélo, assurez la sécurité de tous avec un encadrement suffisant.

PRENEZ DE BELLES PHOTOS LORS DE VOTRE ÉVÉNEMENT !



QUELS TYPES D'ANIMATIONS ORGANISER ?

Une cyclodécouverte - Une visite thématique à vélo

Faites découvrir votre ville ou un lieu emblématique de votre région, avec un parcours de courte distance et sans difficulté, sur route ou à VTT. Généralement co-organisée par un club de cyclotourisme avec une collectivité ou un office de tourisme, ce type d'animation connaît un grand succès et permet de lier activité sportive et découverte culturelle, pour le plus grand plaisir de tous ! Vous pouvez conclure la journée autour d'un verre ou avec une collation pour renforcer le côté festif et convivial.

Type de public : tout public, idéal pour les familles.

Moyens nécessaires

- ✓ Accès à des lieux touristiques, des monuments
- ✓ Choix de rues à faible circulation.
- ✓ Vérification des autorisations et déclarations nécessaires.
- ✓ Équipe d'encadrement pour la balade.
- ✓ Un guide pour la visite et pour les informations touristiques.
- ✓ Lieu d'accueil et de ravitaillement.

PRÉVOIR SI POSSIBLE UNE SOLUTION DE PRÊT OU LOCATION DE VÉLOS ET CASQUES.



Une randonnée libre

Proposez une randonnée sur route ou à VTT, que les participants pourront réaliser librement et à leur rythme durant la journée. L'idéal est d'avoir au moins deux parcours disponibles : le premier pour les débutants, accessible à tous, et un second un peu plus sportif pour ceux qui recherchent plus de sensations.

Prévoyez un point d'accueil et d'informations avec le détail des parcours à disposition de chacun. Vous pouvez également proposer une collation à l'arrivée. Cela permettra aux participants d'échanger avec vous et les autres randonneurs sur les parcours.



Si possible, essayez de proposer une activité annexe pour les accompagnants qui ne souhaiteraient pas ou ne pourraient pas participer (parcours marche, visite, ..) ainsi qu'une animation pour les enfants, à faire avant ou après le parcours. Ainsi vous pourrez accueillir deux fois plus de participants !

Type de public : tout public, idéal pour les familles.

Moyens nécessaires

- ✓ Plan des parcours sécurisés et balisés à prévoir.
- ✓ Points de ravitaillements et provisions.
- ✓ Équipe de bénévoles pour le fléchage, l'accueil et les ravitaillements.
- ✓ Autorisations si nécessaire, déclaration.
- ✓ Inscriptions préalables des participants.

PRÉVOIR SI POSSIBLE UNE SOLUTION DE PRÊT OU LOCATION DE VÉLOS ET CASQUES.



Un parcours de maîtrise du vélo

Accompagnés par un moniteur, ce parcours permet aux participants de tester leur habileté, leur équilibre et leurs réflexes à vélo. Reproduisant les obstacles et difficultés que peut rencontrer un cycliste en milieu urbain, c'est un bon moyen de sensibiliser les pratiquants à la sécurité routière de façon ludique. Ouverte à tous, cette animation peut être proposée aux adultes et aux en-fants. Elle a d'ailleurs un grand succès auprès des établissements scolaires, qui apprécient à la fois sa dimension pédagogique et l'attrait sportif que représente le vélo pour les élèves.

Type de public : idéal pour les jeunes de 8 à 16 ans.

Moyens nécessaires

- ✓ Espace disponible de 20 x 10 mètres pour installer le parcours (plat).
- ✓ Matériel (kit d'éducation routière, modules d'obstacles, flèches...).
- ✓ Barrières ou ruban pour délimiter l'espace.
- ✓ Équipe de bénévoles pour l'installation et l'accueil.
- ✓ Moniteurs pour accompagner et conseiller les participants.
- ✓ Autorisations si nécessaire, déclaration.
- ✓ Prévoir si possible une solution de prêt ou location de vélos et casques
- ✓ Des cadeaux/diplômes à offrir à chaque participant.
- ✓ Un espace couvert pour l'accueil, la remise des cadeaux et/ou le goûter.



Un atelier mécanique

Proposez des animations ludiques et pratiques. L'atelier mécanique, par exemple, est une formation rapide sur les pièces de vélo et les réparations de base en cas de pannes les plus courantes, comme une crevaison ou une chaîne qui déraille. Ce type d'atelier connaît un grand succès auprès des visiteurs, et c'est une belle occasion de les sensibiliser à la sécurité !

Type de public : pour tous.

Moyens nécessaires

- ✓ Plan des parcours sécurisés et balisés à prévoir.
- ✓ Une équipe de bénévoles aptes à conseiller sur ce sujet.
- ✓ Un ou plusieurs vélo(s), du matériel et des outils pour la démonstration.
- ✓ Autorisations si nécessaire, déclaration.
- ✓ Des cadeaux/diplômes à offrir à chaque participant.
- ✓ Un espace d'environ 5m² (couvert si possible)

ASSOCIEZ-VOUS AUX COMMERÇANTS !

Certains commerçants peuvent proposer des promotions ou opérations spéciales à l'occasion de la Fête du vélo. Profitez-en pour mettre en place un partenariat avec eux !





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
12, rue Louis Bertrand - 94207 Ivry-sur-Seine - 01 56 20 88 88
info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr - www.veloenfrance.fr

